

# Des corps qui dansent contre les murs

Mardi 24 juin 2003  
(LE MONDE)

"*Quand on pense en rond et qu'on marche en angle, comment tient-on l'équilibre ?*" L'homme interroge d'une voix neutre, délivre comme l'énoncé d'un problème de physique. Il est assis sur un tabouret, vêtu d'un simple pantalon et d'un tee-shirt, les pieds nus à même le sol, sur la scène du centre Olivier-Messiaen de Champigny (Val-de-Marne). Subitement, grâce à un écran géant tendu derrière lui, le spectateur pénètre dans la coursive d'une prison.

A l'image, des silhouettes de femmes glissent sur le carrelage, tombent, se redressent, lèvent une épaule, un bras, énoncent mécaniquement "*droite, gauche*", avant qu'un corps ne s'affaisse sur le dos d'un autre, qui le porte, le soulève, le soutient. L'homme est un danseur, les femmes sont des détenues de la maison d'arrêt de Fresnes. Ils ont été réunis dans un même projet par la chorégraphe Claire Jenny, qui a choisi d'intervenir cinq années durant en milieu carcéral, avant de proposer un spectacle hors les murs. Un travail sur l'enfermement de soi, en soi, et sur la capacité à se projeter dehors, vers les autres et vers l'avenir, malgré tout.

Lorsqu'elle rassemble un premier groupe, à la maison d'arrêt des femmes de Fresnes, en juillet 1996, Claire Jenny envisage d'utiliser le mouvement, la respiration, la perception des sens, pour oser, peut-être, une autre expression de soi. Les détenues lui opposent des corps qui ne savent plus se placer, mais tressaillent, agités ; des peaux "dures" qui n'acceptent pas de se toucher, des souffles précipités, des regards toujours baissés.

## **ON REPREND FORME**

Pourtant la nécessité d'une dépense physique puis le désir de s'approprier l'espace prennent élan. Travail sur l'équilibre - "*rester posée calmement sur deux pieds était pour certaines impossible*" -, sur l'ouverture du torse, sur le regard projeté en avant, sur la pesanteur...

Peu à peu, chacune inscrit son empreinte. Les femmes, âgées de 20 à 50 ans environ, entrent dans ce langage du corps à corps, renouant parfois avec une féminité, un ancrage. En prison, il est interdit de marcher pieds nus, de se coucher à même le sol, difficile d'avoir un contact tactile avec une autre détenue plus de quelques secondes.

La danse lève ces barrières. Audrey, 20 ans, est à Fresnes depuis dix mois, lorsqu'elle rejoint l'atelier. *"Claire nous demandait de la douceur, de la bienveillance, des choses dont on ne se croyait plus capable"*, témoigne aujourd'hui la jeune femme, libérée depuis un an, et qui termine à Paris-X une maîtrise de sociologie entamée pendant son incarcération. *"Faire un pas de côté, un pas chassé, c'est déjà une liberté des gestes inespérée. Dans le mouvement, on reprend forme, forcément ça redonne de la joie, de la force."*

En 2002, la chorégraphe, avec cinq danseurs qui participent aux ateliers, décide de créer un spectacle à part entière, mélangeant la scène et la vidéo, seul moyen de faire exister les détenues à l'extérieur. *"Il y a eu un grand jour, solennel, raconte Audrey, où il fallait se présenter à la caméra, tenir le regard, parce qu'enfin on allait être regardées ! Avec l'expression du corps, on a évité la plainte, et donné le meilleur, le miel de nos personnalités."*

**Viviane Chocas**